

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement**  
**École Sainte-Paule**  
**Lundi 5 octobre 2020**

**1- Ouverture de l'assemblée**

Ouverture de la séance à 18 h 42 (en virtuel avec TEAMS).

**2- Vérification des présences et constatation du quorum**

Tous les membres sont présents sauf Mme Guillemette, le quorum est constaté.

**3- Suivi et adoption du procès-verbal du 20 mai 2020 (C.E. 2021-01)**

Retour sur le procès-verbal du 20 mai dernier, aucune modification à souligner.

Trottibus demeure un beau projet, mais compte tenu des circonstances actuelles, il est plutôt difficile de le mettre sur pied en ce moment, il sera donc reporté. La sécurité routière demeure un enjeu majeur encore aujourd'hui aux abords de notre école. Mme Gordon continuera à sensibiliser les parents en ce sens. La police pourrait être un soutien utile le matin et à la sortie des classes. Tout l'argent disponible dans le budget est investi en service auprès des enfants. Notre nouvel horaire (10 minutes plus tôt) occasionne des retards pour certains enfants. L'habitude est à développer... Finalement, la musique se poursuivra dans notre école avec de légères différences entre autres au niveau de l'apprentissage du violon. De plus, les TSA reçoivent des cours d'arts dramatiques et cela semble être apprécié.

**4- Adoption de l'ordre du jour du 5 octobre 2020 (C.E. 2021-02)**

Deux points ont été ajoutés à l'ordre du jour (13-14) soit le protocole du service de garde ainsi que la procédure temporaire pour le CÉ.

Proposée par : Mme Cameron

Appuyée par : Mme Boucher

**5- Parole à l'assemblée (5 min par intervention pour un maximum de 15 minutes)**

Afin de faire un lien avec le point 14 concernant la procédure temporaire à adopter pour être invité à participer au CÉ, si un parent désire s'exprimer sur le conseil, il est le bienvenu et il peut utiliser cette partie-ci (parole à l'assemblée) pour le faire. Compte tenu des circonstances actuelles et

puisque les rencontres se feront sur TEAMS, le parent devra manifester son intérêt à Mme Gordon afin de recevoir une invitation virtuelle. Mme Gordon informera les parents par courriel de cette possibilité.

## **6- Mot de la directrice**

Mme Gordon nous informe qu'elle partagera, sous forme de capsule vidéo, les informations qu'elle veut transmettre aux parents. Cette nouvelle façon de faire accrochera sans doute les parents très occupés qui sont souvent envahis d'informations écrites. De plus, elle nous confie son plaisir à recevoir cette année plusieurs jeunes enseignantes au sein de notre école. Très stimulante, cette relève rajeunit les troupes... Elle nous témoigne également que le manque criant de personnel se fait sentir à tous les niveaux. Malgré tout, au quotidien, de très belles choses se vivent dans chacune des classes et les enfants semblent heureux.

## **7- Interventions des participants**

### **– Le personnel de l'école Sainte-Paule**

Josée nous confie qu'elle était inquiète au départ, mais, que finalement tout se passe très bien. Les enfants se sont adaptés rapidement, ils sont curieux et ils ont le goût d'apprendre. Elle ajoute que le télétravail ne sera pas évident avec des enfants de 1<sup>re</sup> année. Chapeau ! Mentionne Mme Mireault.

### **– Le représentant du comité de parents**

M. Bélair nous partage les informations reçues au sein du comité de parents. Tout d'abord, la politique du passage primaire-secondaire est à revoir. De plus, le dossier concernant le personnel au niveau du transport scolaire est préoccupant. Pour ce qui est des services de garde, il est question qu'ils soient peut-être annulés les journées pédagogiques. C'est à suivre. Comme le mentionne M. Bélair, les normes changent continuellement et le centre de services s'ajuste...

## **8- Élection aux postes de président (e), vice-président (e), trésorier et secrétaire.**

Mme Nathalie Boucher a accepté d'être à nouveau présidente de notre conseil d'établissement. Son rôle sera d'animer et de travailler en étroite collaboration avec la direction. Mme Mireault accepte le rôle de vice-présidente si Mme Nathalie Boucher s'absentait. Pour le poste si convoité de secrétaire, Isabelle Joncas s'est proposée. Mme Larocque s'est également portée volontaire en support comme vice-secrétaire. Aucun trésorier n'est nommé.

## **9- Les rôles et les responsabilités du conseil d'établissement ;**

Mme Gordon nous propose de faire la lecture du document envoyé par courriel. S'il y avait des questions, elle se fera un plaisir d'y répondre. On suggère ici la table de chevet comme inspiration.

## **10- Proposition du calendrier des rencontres ;**

Les dates proposées sont les suivantes. Si un empêchement arrivait, un déplacement ou un ajout n'est pas exclu.

- 16 novembre 2020
- 25 janvier 2021
- 8 février 2021
- 22 mars 2021
- 19 avril 2021
- 17 mai 2021
- 14 juin 2021

Proposée par : Mme Mireault

Appuyée par : M. Bélair

## **11- Photos scolaires ;**

Mme Gordon nous partage son questionnement concernant les photos scolaires. Le choix du photographe a déjà été discuté auparavant. M. Beaulieu offre des prix très raisonnables, mais les résultats sont plutôt neutres... Certains autres photographes proposent des photos extérieures, avec des objets ou des décors différents. On propose donc de vérifier les achats faits par les parents de notre école (le type de forfait qui est acheté) et de comparer avec la concurrence. Le coût est important comme mentionne Mme Larocque et mérite qu'on s'y attarde. Une décision sera prise par la suite à savoir si on continue avec M. Beaulieu ou si on soumissionne ailleurs (Zirco photos, Marie-Eve Gagnon, La boîte blanche, etc.).

## **12. État de situation depuis la rentrée scolaire ;**

Comme tout le reste du Québec, l'école s'adapte tous les jours à cette nouvelle réalité qu'est la nôtre. Désinfection, bienveillance et respect sont les bases de notre quotidien. Malgré tout ce que l'on vit, l'école demeure la maison des enfants et elle se veut sécuritaire et pleine de vie. Tout se passe bien à date, on travaille fort dans ce sens et on se croise les doigts...

## **13. Protocole du service de garde ;**

Le service de garde subit également les conséquences du manque criant de personnel. De plus, un protocole d'interventions est proposé afin d'intervenir rapidement quand des difficultés de comportement (langage et gestes) apparaissent. Ce protocole en 3 étapes (de l'avertissement au plan d'intervention), permettra d'outiller davantage le service de garde pour mieux encadrer les

enfants qui ont des difficultés de comportement. Nous sommes également conscients que la situation que nous vivons peut engendrer certains irritants pour les enfants. Le phénomène de la classe-bulle provoque parfois des difficultés avec la tolérance... Mme Gordon insiste sur le fait que l'école doit être un milieu respectueux et calme et que la violence n'est pas tolérée sous aucune forme. M. Bélair rappelle qu'il est important qu'il y ait un travail de sensibilisation qui soit fait auprès des enfants. Mme Larocque approuve cette procédure claire qui permettra un meilleur encadrement.

Proposée par : Mme Larocque

Appuyée par : Mme Cameron

**14. Procédure temporaire pour participer au CÉ ;**

Voir point 5.

**15. Levée de l'assemblée ;**

7 h 50.

*La version officielle du procès-verbal ne sera disponible que suivant son adoption par le conseil d'établissement lors de sa prochaine séance.*

Isabelle Joncas  
Secrétaire